

MISSION

2 postes réguliers

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à accomplir des travaux d'entretien ménager, physique et préventif de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe d'emploi effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle balaie, passe l'aspirateur, lave, nettoie et cire, selon le cas, les tapis, les murs, les plafonds, les planchers, le mobilier et les grillages de ventilation de divers locaux, y compris des salles de toilette et de rangement d'équipements sportifs.

Aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et jette les rebuts et lave les vitres; à l'extérieur, elle tond le gazon, épand les engrais, ramasse et jette les feuilles mortes, vide les poubelles et enlève la neige des toitures, entrées, trottoirs et aires de jeux.

Elle remplace les ampoules, tubes fluorescents et fusibles, enlève, pose et range les doubles fenêtres; l'hiver, au besoin, elle accomplit les travaux d'épandage d'abrasifs nécessaires à assurer la sécurité des lieux de circulation extérieure.

Elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.

Elle dresse et démonte des échafaudages, déplace du mobilier, dresse et démonte des abris d'hiver, transporte et entrepose des marchandises et des matériaux et opère les équipements requis. Elle prépare les locaux de classe et les salles selon les dispositions demandées.

À l'occasion, elle peut seconder la personne ouvrière qualifiée en manipulant les matériaux et objets lourds, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

PROFIL

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise.

Catégorie d'emploi : Manœuvre

Service : Des ressources matérielles

Statut : Régulière ou régulier à temps partiel (35 h / semaine)

Horaire : Lundi au vendredi, de 16 h à minuit (flexible, sur entente)

Supérieur : Coordonnateur des ressources matérielles (Stéphane Jacques)

Traitement : Taux horaire de 23,78 \$

Entrée en fonction : Dès que possible

Fin d'affichage : 26 novembre 2025

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.